

DEC192395INSB

Décision portant nomination de M. Alain Lacampagne aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°9214 intitulée « Physiologie et médecine expérimentale du cœur et des muscles »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création de l'unité mixte de recherche n°9214 intitulée « Physiologie et médecine expérimentale du cœur et des muscles » et nommant M. Jacques Mercier directeur cette unité ;

Vu la décision DEC190930INSB en date du 22 mars 2019 portant nomination de M. Alain Lacampagne aux fonctions de directeur adjoint par intérim de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} septembre 2019, M. Alain Lacampagne, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 19 septembre 2019

Le président-directeur général
Antoine Petit

